



Le Catherinois

Janvier 2016 Vol. 1 - No 19

Bulletin Municipal de Sainte-Catherine-de-Hatley



Île du Marais *rue des Sapins, Sainte-Catherine-de-Hatley*

Déjà 2016! Êtes-vous allé visiter l'Île du Marais en 2015? Si oui, vous avez sûrement remarqué les efforts de plusieurs membres et bénévoles pour améliorer ce merveilleux site! Un énorme MERCI à tous pour votre implication! Sinon, il est plus que temps pour vous de prendre un moment, de chausser vos souliers de marche et d'aller découvrir ce trésor caché! Ça vaut un petit détour à chaque saison de l'année! N'oubliez pas : le Marais est ouvert du lever au coucher du soleil toute l'année! Le Marais a toujours besoin de vous! Vous aimeriez vous impliquer et/ou être membre? Venez nous rencontrer lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) samedi, le 6 février à 9h30, à la salle communautaire de Ste-Catherine-de-Hatley. Bonne randonnée et au plaisir de vous rencontrer le 6 février!



**TOUT LE PERSONNEL ET
LES MEMBRES DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ
VOUS SOUHAITENT UNE
BONNE ANNÉE 2016**



À lire ce mois-ci ...

- *L'hiver et votre animal de compagnie*
- *Bilan des activités nautiques*
- *Offre d'emploi*

Et ne pas oublier...

- *Mot du Maire*
- *Mot du Directeur Général*
- *C'est notre histoire*



Mot du Maire

Un budget sans augmentation de taxes et plus

Votre conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 11 décembre dernier, un budget pour l'année 2016, qui permet de garder les taxes municipales au même niveau qu'en 2015, soit à 0,46\$ du 100\$ d'évaluation. Les taxes de services pour leur part demeurent également constantes dans la mesure où leur cumul fait apparaître une légère baisse de 0.12\$.

Au moment où certains transferts gouvernementaux diminuent et que certaines dépenses sont à la hausse, il est intéressant de constater que la municipalité peut maintenir le cap sur une stabilisation générale de ses dépenses tout en augmentant ses investissements dans les infrastructures. Cela est en partie dû au dynamisme dont fait preuve la municipalité au niveau de l'évaluation foncière et des transferts de propriétés, à la récurrence de certains revenus provenant des activités d'extraction (les carrières et sablières), et à sa planification en lien avec les travaux liés aux infrastructures (routes et ponceaux de façon principale).

Aussi, comme nous compléterons au cours de la prochaine année la plupart des corrections que nous devons faire aux rues et chemins pavés et que de la même manière, nous pourrions ralentir les interventions sur les chemins de gravier sur lesquels nous avons investi des montants considérables au cours des dernières années, il devient pertinent de se poser des questions sur les orientations

des investissements à consentir au cours des cinq années à venir. Déjà, le conseil a amorcé une réflexion sommaire en regard de ces orientations et il pourrait être intéressant d'entendre les citoyens s'exprimer sur le même sujet. De manière succincte, la question peut se poser comme suit : Devons-nous continuer à investir dans le réseau routier en prévoyant l'asphaltage de nouveaux chemins et de nouvelles rues, par exemple? Devons-nous plutôt planifier l'implantation de nouveaux réseaux d'égout et d'aqueduc pour les secteurs où la densité de bâtiments est grande? Devons-nous autrement réduire temporairement les investissements et consentir des réductions de taxes? Y a-t-il quelques autres endroits où des investissements seraient requis?

Toutes ces questions supposent que les sources de revenus de la municipalité demeureront au moins constantes. Autrement, les réponses à ces questions ne seront évidemment pas les mêmes.

Voilà malgré tout une manière assez positive de commencer la nouvelle année, avec des perspectives encourageantes en regard de l'avenir. Je vous invite donc à nous signaler comment vous voyez vous aussi les choses en regard de ces questions de manière à ce que nous ayons la vision la plus large lorsque nous aurons à choisir nos futures orientations.

Je vous souhaite une bonne année.

*Le maire,
Jacques Demers*

RÉSUMÉ DU BUDGET 2016

RECETTES			
Titre de poste	Remarques	2016	2015
Taxes foncières	0,46 \$/100 \$	2 180 906 \$	2 137 162 \$
Compensations – Services	0,46 \$/100 \$	9 860 \$	9 659 \$
Ordures ménagères	53,65 \$ / bac	82 362 \$	82 208 \$
Récup. / recyclage	23,08 \$ / log.	32 361 \$	31 364 \$
Matières compostables	34,30 \$ / log.	48 101 \$	42 322 \$
Vidange fosses septiques	75,60 \$/ log. 2ans	109 833 \$	104 508 \$
	37,80 \$/ log. 4 ans		
Bacs de recyclage ou compost	100 \$ et 80 \$	2 000 \$	2 000 \$
En lieu de taxes		11 716 \$	10 181 \$
Location centre communautaire		17 000 \$	18 000 \$
Loisirs frais non résidents		11 500 \$	11 500 \$
Vignettes de bateaux		5 500 \$	5 500 \$
Autres revenus divers		6 000 \$	8 000 \$
Clés descentes à bateau	35 \$ /clé	1 300 \$	1 400 \$
Licences, permis, dérogations mineures		16 600 \$	18 100 \$
Droits de mutation		143 831 \$	130 000 \$
Lotissement		3 000 \$	5 000 \$
Intérêts bancaires et placements		3 000 \$	2 000 \$
Intérêts sur arrérages		17 000 \$	19 000 \$
Redevances matières résiduelles		99 000 \$	95 000 \$
Subvention Réseau routier		128 977 \$	123 977 \$
Autres subventions (taxe essence)		199 107 \$	200 000 \$
Pacte rural		8 250 \$	
Appropriation surplus libre		131 107 \$	
Appropriation fonds de parc		8 250 \$	
Financement surplus			236 700 \$
Subvention salle communautaire		47 169 \$	46 582 \$
Redevances carrières et sablières		246 488 \$	225 000 \$
Total des recettes		3 570 218 \$	3 565 163 \$

DÉPENSES		
Titre des postes	2016	2015
Conseil municipal	110 998 \$	110 579 \$
Application de la loi	10 000 \$	11 000 \$
Administration	254 264 \$	257 786 \$
Élections	2 000 \$	2 000 \$
Évaluation	49 006 \$	37 728 \$
Autre administration MRC	114 046 \$	82 244 \$
Sécurité publique	776 834 \$	762 579 \$
Voirie municipale	247 850 \$	297 450 \$
Déneigement des routes	407 500 \$	397 712 \$
Éclairage des rues	18 000 \$	18 000 \$
Transport adapté	5 929 \$	6 075 \$
Ordures / recyclage / compost	266 233 \$	264 068 \$
Cours d'eau	27 534 \$	27 745 \$
Fosses septiques	115 033 \$	106 508 \$
Urbanisme – CLD	67 807 \$	92 244 \$
Centre communautaire	36 350 \$	39 000 \$
Environnement	23 709 \$	21 816 \$
Parcs – Terrains de jeux	21 530 \$	24 860 \$
Loisirs	115 500 \$	116 750 \$
Financement salle communautaire	66 656 \$	66 544 \$
Immobilisations	833 439 \$	822 475 \$
Total des dépenses *	3 570 218 \$	3 565 163 \$

*auxquelles s'ajoutent les dépenses d'amortissement.



Mot du Directeur Général

Les dessous du budget 2016

Le budget 2016 de la municipalité, adopté lors de la séance extraordinaire du conseil du 11 décembre, se rapproche énormément de celui de l'année précédente. Un maigre montant d'un peu plus de 5 000\$ les sépare. Pourtant, malgré de nombreuses ressemblances, il ne s'agit pas d'un copier-coller. La grande majorité des articles ont été mis à jour pour tenir compte des ajustements contractuels ou simplement de ceux imposés par l'indexation au coût de la vie. D'autres ont fait l'objet d'une réflexion plus en profondeur et ce sont de ceux-là dont je veux vous parler.

Après avoir assumé toutes les dépenses reliées aux services habituels que rend la municipalité, comme le déneigement, la collecte des matières résiduelles, l'entretien des parcs et terrains de jeux, la protection policière, la protection incendie, l'entretien de base des chemins, l'entretien des bâtiments municipaux, il reste ce que nous pouvons décrire comme étant les projets en immobilisation, soit les constructions nouvelles et les achats d'immeubles et les projets spéciaux.

En 2015, la municipalité a procédé à deux achats d'immeubles, soit à l'achat du terrain situé immédiatement à côté du bureau municipal et à celui de l'ancienne caisse Desjardins. Comme décidé par le conseil au moment de l'achat, les versements de l'année 2016, comme ceux des années subséquentes se feront en utilisant les montants déjà accumulés au surplus de la municipalité. Aucun effort fiscal additionnel n'est requis des citoyens pour assumer ces achats dont la valeur vient accroître celle des actifs de la municipalité. Ces deux achats sont, en premier lieu, des opportunités

puisque les vendeurs les ont proposés de manière privilégiée à la municipalité et en second lieu, stratégiques, compte tenu de leur situation et des projets futurs de la municipalité.

Pour ce qui concerne les projets de 2016, ils demeurent dans le secteur des travaux de voirie puisque nous procéderons à la réfection des rues du domaine Bellevue (le quartier des oiseaux), à la réfection d'une section de près de deux kilomètres du chemin de North Hatley, à partir de la limite avec la municipalité de North Hatley et au remplacement du ponceau de béton du chemin de la Montagne.

D'autres travaux de moindre importance sont aussi à l'ordre du jour. Des travaux concernant l'eau potable à la salle communautaire, l'implantation de panneaux historiques et patrimoniaux et d'autres relatifs à l'implantation de numéros civiques uniformes sur une partie du territoire.

La municipalité continue ainsi à intervenir à divers niveaux dans le respect de sa planification décennale de manière à offrir les meilleurs services et une qualité de vie à ses citoyens. Nous souhaitons que cette approche vous convienne.

Nous profitons ici de cette première parution de l'année 2016 du Catherinois pour vous faire nos vœux d'une année heureuse et prospère.

*Le directeur général
Serge Caron*

L'implantation de panneaux historiques et patrimoniaux, une façon de raviver les mémoires et d'animer le présent

C'est au cours de l'automne 2015 que la municipalité a présenté, pour un soutien financier dans le cadre du pacte Rural, un projet ayant fait l'objet, lors de la consultation effectuée en 2013 par la corporation Rues principales, de propositions de la part de plusieurs citoyens. Ces propositions n'étaient d'ailleurs pas nouvelles puisqu'elles étaient ressorties à quelques reprises au cours des consultations antérieures.

En quoi consiste donc maintenant ce projet :

Il vise à implanter environ 16 panneaux dans le village et sur les sites des parcs publics municipaux afin de rappeler l'histoire des lieux, des institutions et des habitudes et coutumes des temps passés.

Même si la constitution en municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley ne remonte qu'à l'année 1901, il faut dire, et c'est ce que les visiteurs découvriront, que l'histoire du territoire et de ses habitants remonte à plus de 100 ans avant cette période. Les premiers colons anglophones, souvent loyalistes américains, la répartition du territoire, l'arrivée plus tard des colons francophones, la naissance des institutions religieuses, scolaires et municipales nous seront ainsi racontés par ces panneaux qui

devraient être implantés au début de la saison estivale 2016. Ils nous rappelleront et conserveront aussi en mémoire le pourquoi de l'appellation des parcs municipaux.

Ce projet dont les coûts sont évalués à 16 500\$ sera financé à 50% par une subvention du pacte rural de la MRC de Memphrémagog. Un nombre restreint de personnes intéressées travaillent déjà aux textes et à la recherche des partenaires en confection de panneaux qui permettront de rencontrer les échéanciers.

Nous souhaitons que les citoyens de Sainte-Catherine-de-Hatley soient nombreux à faire le tour de ce sentier historique et patrimonial visant à mieux faire connaître les racines de notre coin de pays.

*Le directeur général
Serge Caron*

C'est notre histoire

Les écoles de rang

Les loyalistes ont été les premiers à occuper le territoire de Ste-Catherine. Plusieurs hameaux se sont formés et l'une des préoccupations de ces pionniers a été de faire un bâtiment qui servait d'école, d'église et de rassemblement communautaire. En 1861, il y avait cinq écoles protestantes et une école catholique au village.

Le terrain pour construire une école de rang devait être situé au centre du territoire à desservir et il devait être donné par le cultivateur propriétaire. Les parents devaient en assumer la construction selon des plans suggérés par le ministère de l'instruction publique. Avant la construction des écoles, surtout quand il y avait peu d'enfants, la scolarité des enfants se donnait dans les maisons privées, système qui était encore en vigueur sur le chemin Benoît dans les années 1930.

Depuis 1888, la loi prévoyait qu'il y ait une commission scolaire par municipalité; cependant s'il existait une clientèle scolaire minoritaire, cette dernière pouvait créer un syndic et élire trois personnes pour l'administration des affaires de ses écoles. Il était également prévu que si la minorité devenait majoritaire, les rôles étaient inversés. (Cf article 1987 des statuts refondus de la province de Québec, 1888). C'est la commission scolaire qui avait le pouvoir d'imposer les taxes scolaires.

En 1899, il y eut un premier syndic scolaire qui embaucha une institutrice au village et une autre au mois de décembre pour l'école numéro 2 sur le chemin de la Montagne. En 1900, avec l'ouverture de la route 108 entre Ste-Catherine et Magog, une école est construite à l'intersection de ladite route et du chemin du Ruisseau; ce sera l'école numéro 3.

L'exode massive des anglophones impliquait aussi la fermeture de leurs écoles. En 1903, il y avait 3 écoles anglophones: une à Turnertown, une à McConnel Corner et une à Bunker Hill. Il fut convenu entre la commission scolaire de Ste-Catherine (existante depuis juin 1901) et le syndic protestant que l'école de Turnertown soit achetée par la commission scolaire de Ste-Catherine et elle sera le numéro 5.

En 1925, trois religieuses des Filles de la Charité du Sacré Cœur arrivent à Ste-Catherine à la demande du curé Philibert Ledoux. Elles logent au deuxième étage de l'ancien presbytère alors propriété de M. Wilfrid Lareau. Un an plus tard, elles logeront au 2^e étage de la maison de M. Grimard; en plus du logement de M. Grimard, il y avait au rez-de-chaussée un restaurant, le bureau de poste, la Caisse populaire; cette maison était voisine du couvent. Elle fut achetée par le curé Ledoux pour offrir un logement aux religieuses. En 1927, l'ancien couvent est construit et les religieuses pouvaient y loger tout en assumant l'enseignement de 2 classes.

En 1959, c'est l'ouverture de la nouvelle école centralisée de Ste-Catherine. Les écoles de rang seront vendues et deviendront des résidences privées de même que le nouveau couvent construit en 1949.

L'inspecteur devait visiter au moins une fois par année les écoles de son territoire pour s'assurer que les programmes étaient bien enseignés aux élèves; le curé visitait à chaque mois les écoles pour parfois distribuer les bulletins mais surtout pour confesser les élèves.

Gilles Boisvert

Partage Ste-Catherine pour les paniers de Noël

Grâce à la générosité des donateurs et l'aide de tous les collaborateurs, il fut possible de faire la différence pour des familles de chez-nous. Du fond du cœur je vous dis merci au nom de tous ceux et celles qui ont bénéficié de votre générosité et dévouement.

Le partage réussit à remplir sa mission parce qu'il y a une bonne collaboration entre les différents intervenants. C'est pourquoi je tiens à remercier Marc-André Leblanc du Dépanneur Aux 4 Vents et son personnel, la municipalité, les élèves et leurs parents et tout le personnel de l'École Dominique Savio, le comité des loisirs lors de la journée de la visite du Père Noël, Joël Beaupré du Resto du village et à ses bénévoles lors du marché de Noël. Un merci également à Caritas. Je tiens à souligner le magnifique travail des bénévoles qui s'impliquent depuis plusieurs années pour le

partage : Jean-Guy et Huguette Beaupré, Donald Gingras, Réjean St-Onge et merci aussi à Rosaire et Francine Cliche et Lorraine Gilbert.

Cette année, même si la demande pour les paniers fut plus grande, chaque famille a reçu son panier de Noël. Je dois dire qu'à un certain moment, j'étais un peu inquiète car il y avait moins de dons et de denrées, mais les dons sont arrivés et plus de 40 personnes ont passé un meilleur temps des fêtes grâce à vous gens de Ste-Catherine.

*Nicole St-Onge
Partage Ste-Catherine*

Vous avez un intérêt pour les réfugiés?

Un comité d'Aide aux réfugiés Syriens s'est formé à Ayer's Cliff (Vallée Massawippi) et si vous avez des idées, des suggestions, si vous désirez participer de quelle que façon à cette aide qui s'organise, vous pouvez communiquer avec madame Clothilde Gingras soit par téléphone au 819 838-4957 ou par courriel au clogin.1084@hotmail.com.

Pour le moment, vous êtes tous invités à des parties de cartes qui se tiendront les vendredis de janvier, pour commencer, de 13h30

à 16h30, à la salle de la Légion, rue Rosedale à Ayer's Cliff et par la suite, nous verrons selon le désir des participants. Il en coûtera \$5.00 pour l'activité et une collation sera offerte, gracieuseté de l'épicerie Tradition Patry. Les profits serviront de levée de fonds pour l'accueil de réfugiés syriens dans la région. On demande que les participants apportent leur jeu de cartes. Les citoyens de toutes les municipalités de la vallée du Massawippi sont invités. Et pourquoi ne pas amener un(e) ami(e) et faire du covoiturage?

Offre d'emploi Comité des loisirs de Ste-Catherine-de-Hatley

COORDONNATEUR(TRICE) EN LOISIRS

Le Comité des loisirs de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley recherche une personne à temps partiel régulier pour agir à titre de coordonnateur/coordonnatrice pour les besoins du comité. Le nombre d'heures sera à déterminer selon les saisons et les activités.

Tâches :

Il/elle devra agir à titre de personne-ressource pour le comité des loisirs;

Aider à planifier, organiser et contrôler les activités de loisirs;

Établir les échéanciers, les besoins en ressources matérielles et humaines nécessaires au bon déroulement des activités;

Contacteur les membres et les bénévoles au besoin.

Soutenir le comité des loisirs et participer aux réunions à titre de secrétaire, élaborer l'ordre du jour, faire le procès-verbal et gérer le budget;

Rédiger les articles pour le journal municipal;

Tenir les livres comptables;

Préparer les demandes de subvention;

Superviser le camp de jour;

Gérer, planifier, élaborer le camp de jour incluant la promotion avec l'aide du directeur-directrice du camp.

Organiser et participer aux séances d'inscription du camp de jour;

Préparer les documents relatifs à l'impôt pour les parents ayant des jeunes inscrits au camp (relevés 24)

Aptitudes et qualités requises

Grande autonomie, facilité à communiquer et à s'intégrer dans une équipe de travail

Connaissance des réalités du milieu rural en matière de loisirs

Bon réseau de contacts

Capacité à rédiger et simplifier des textes

Conditions de travail

Occasionnellement, la personne devra être disponible le soir ou la fin de semaine, selon les activités

Il s'agit d'un temps partiel qui pourrait nécessiter plus d'heures selon la saison et les activités.

SALAIRE : À discuter

.Si intéressé(e), faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation pour le poste à :

lbcomptabilite@gmail.com ou au CP. 34 Ste-Catherine de Hatley, Qc J0B 1W0



**Société
protectrice
des animaux**
de l'Estrie

L'hiver peut être une saison éprouvante également pour votre animal de compagnie. Ainsi, saviez-vous que...

- la neige ou la glace n'étanche pas la soif de votre chien comme le fait l'eau à l'état liquide? Si votre chien vit dehors et passe la journée au grand air, assurez-vous (au moins deux fois par jour) qu'il ait accès à de l'eau fraîche non gelée, sinon procurez-vous un bol chauffant.
- les animaux adorent le goût de l'antigel? Ingréé même en petite quantité, ce produit peut leur être fatal. Soyez vigilant!
- les animaux se réfugient parfois près des moteurs de véhicules pour y trouver un peu de chaleur? Ainsi, avant de démarrer votre véhicule, cognez sur le capot de celui-ci ou klaxonnez pour y déloger tout intrus qui aurait pu s'y réfugier.
- si la niche de votre chien est trop grande, elle ne le protégera pas adéquatement contre le froid? Pour en savoir plus sur ce sujet et obtenir un plan de niche idéale, consultez notre dépliant Comment construire une niche pour votre chien? au www.spaestrie.qc.ca (menu Nos publications, section Dépliants).

Les engelures

Par temps très froid, quelques minutes à peine suffisent pour provoquer des engelures au bout des oreilles et de la queue ainsi qu'aux coussinets de votre animal de compagnie. Et malheureusement, ces engelures ne sont pas immédiatement décelables. Plusieurs jours peuvent en effet s'écouler avant la manifestation de signes dont :

- l'inflammation des tissus (rouges, blancs ou gris);
- une desquamation et de la peau morte qui se détache.

Comment les prévenir?

La résistance des animaux de compagnie aux températures froides varie d'une race à une autre. Sont particulièrement vulnérables au froid :

- les chats;
- les chiens de petite taille ou au pelage court (bichon, chihuahua, boxer, lévrier, etc.);
- les chiots et les chiens âgés.

Les chats

En période de grands froids, il est préférable d'éviter toute sortie dehors; gardez votre félin bien au chaud, à l'intérieur de la maison.

Les chiens

- Ne laissez jamais votre chien à l'extérieur sans surveillance pendant de longues périodes; diminuez ainsi la durée de ses sorties.
- Si votre chien est de petite taille ou à poils courts, procurez-lui un manteau et des bottes.
- De retour à l'intérieur, nettoyez et séchez ses coussins plantaires avec une serviette humide de façon à enlever toute trace d'abrasif, de sel et de calcium; ces produits peuvent les irriter, voire les brûler.

Que faire en cas d'engelures?

Si votre animal présente l'un des symptômes mentionnés ci-dessus, consultez immédiatement votre vétérinaire. Si cela n'est pas possible :

- couvrez votre animal de couvertures chaudes et appliquez des serviettes tièdes et humides sur la zone affectée. Ne frottez jamais les tissus gelés ou à nu car vous risqueriez d'aggraver la situation.
- dès que les tissus reprennent leur couleur normale, cessez de les réchauffer puis séchez-les délicatement.

- recouvrez-les d'un bandage propre et sec qui ne colle pas.

Renouvellement des licences pour chiens

La période de renouvellement des licences pour chiens se déroulera du 15 janvier au 15 février 2016. D'ici la fin du mois de janvier, tous les gardiens de chiens déjà enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste leur avis de renouvellement.



Saviez-vous que...

- l'enregistrement de votre chien est un règlement municipal? La réglementation de votre municipalité prévoit en effet que tout gardien de chien doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie.
- l'enregistrement est valide du 1er janvier au 31 décembre de chaque année? Vous devez en effet procéder tous les ans au renouvellement de cet enregistrement par le biais de l'avis que vous poste la SPA de l'Estrie. Un nouveau médaillon n'accompagne pas cet avis; vous utilisez le même d'année en année. Par contre, si votre chien a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.
- vous devez acquitter le paiement de cet enregistrement au plus tard le 15 février 2016? La réglementation municipale prévoit en effet l'ajout de frais d'administration pour tout paiement d'enregistrement effectué après cette date. Toujours selon cette réglementation municipale, ne pas se conformer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.
- vous profitez d'un rabais de 10 \$ si votre chien est stérilisé? Si vous avez fait stériliser votre chien au cours de la dernière année, joignez la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir à la SPA de l'Estrie par télécopieur au 819 823-1573. Vous profiterez alors d'un rabais de 10\$ sur le prix régulier de l'enregistrement de votre animal.

Vous n'avez plus votre chien?

Si vous n'avez plus de chien, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4; nous pourrions ainsi procéder à la mise à jour de votre dossier.

Un nouveau chien? Un nouveau toit?

Si vous avez depuis peu un nouveau chien ou changé d'adresse, la réglementation municipale exige que vous procédiez à l'enregistrement de celui-ci dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Trois options s'offrent à vous :

- communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h;
- présentez-vous au refuge de la SPA Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h;
- remplissez le formulaire d'enregistrement disponible au spaestrie.qc.ca, sous le bouton Enregistrez votre animal (à droite de l'écran), à la section Enregistrement d'un animal et obtention d'un médaillon et retournez-le à la SPA de l'Estrie. Ne payez pas immédiatement cet enregistrement; vous recevrez une facture sous peu.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 821-4727, option 4. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Un petit cadeau vous est offert! Pour ceux qui le désirent, la Ressourcerie offre 20% sur les achats faits dans leurs magasins. Pour obtenir le coupon de 20% vous devez vous rendre à la municipalité qui s'est procuré des coupons et qui vous les remettra gracieusement.



DEUX MAGASINS. DEUX AMBIANCES.

Jeter à la poubelle les choses dont on ne veut plus est passé de mode! La Ressourcerie des Frontières a conclu une entente avec votre municipalité pour la cueillette, le transport et le traitement des encombrants. Nous récupérons la plupart des articles encombrants et de tous genres peu importe leur état, puis les réemployons, les recyclons ou les valorisons.

Ensemble, nous détournons de l'enfouissement quelque 1000 tonnes de matières résiduelles!

www.ressourceriedesfrontieres.com



Voici les services assurés par la Ressourcerie sans frais additionnels pour vous.

CUEILLETTE À DOMICILE SUR RENDEZ-VOUS

Il n'est pas nécessaire que vous soyez à la maison.

- 1 Communiquez avec la Ressourcerie
Téléphone : 819-804-1018
Sans frais : 1-855-804-1018
Courriel : info@ressourceriedesfrontieres.com
- 2 Donnez une liste aussi précise que possible des articles à cueillir (pour évaluer l'espace nécessaire dans le camion) et fournissez vos coordonnées pour le retour d'appel.
- 3 Prévoyez un délai d'environ trois semaines (question d'optimiser le transport) pour la cueillette. La Ressourcerie confirmera le jour de la cueillette 24 à 48 heures d'avance.
- 4 Préparez les articles en vue de la cueillette :
 - Mettez les menus objets dans des boîtes.
 - Si possible, attendez le jour de la cueillette pour sortir les articles.
 - Placez les articles à l'extérieur, à l'abri des intempéries ou recouverts d'une bâche, dans un endroit facile d'accès pour le camion.

DÉPÔT - À COATICOOK SEULEMENT

- 1 Apportez vos articles au centre de valorisation (177, rue Cutting à Coaticook) du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h 30 et le samedi entre 8 h et 12 h. (Il est interdit de déposer des articles à d'autres moments.)
- 2 Rendez-vous à la porte identifiée « dépôt », où un préposé vous accueillera. Vous devrez présenter une preuve de résidence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les matières acceptées ou refusées, visitez notre site Web : www.ressourceriedesfrontieres.com

MAGASINEZ AUTREMENT!

À la Ressourcerie des Frontières, nous trions, nettoyons et réparons ou restaurons les objets récupérés revendables et les mettons en vente dans l'un de nos deux magasins de style magasin général.

Quand vous magasinez chez nous, vous contribuez à la fois à notre mission de développement durable et à la stabilisation des coûts de votre municipalité pour la collecte et le traitement des encombrants (une partie de votre compte de taxes!). C'est ça, magasiner autrement.



* MAGASIN GÉNÉRAL *

Ouverts tous les jours

Coaticook : 177, rue Cutting
Magog : 494, rue Principale Ouest

Téléphone : 819-804-1018
Sans frais : 1-855-804-1018

BILAN DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Plusieurs plaisanciers ont reçu un avertissement écrit, dont :

Sur le lac Massawippi : 226 permis d'embarcation, 119 Cartes de compétence, 294 équipements de sécurité, 40 VFI, 2 conduites imprudentes, 17 activités de remorquage, 114 de vitesse et 19 Vignettes

Sur le lac Magog : 23 permis d'embarcation, 12 cartes de compétence, 26 équipements de sécurité, 1 VFI, 2 activités de remorquage, 8 vitesse

Plusieurs ont reçu un constat d'infraction, dont :

Sur le lac Massawippi : 2 pour permis d'embarcation, 7 cartes de compétence, 1 pour équipements de sécurité, 39 VFI, 13 activités de remorquage, 7 vitesse, 1 âge requis.

Sur le lac Magog : 3 VFI, 2 activités de remorquage, 1 vitesse

Conclusion :

Le travail amorcé depuis plusieurs années est toujours aussi important. La présence des patrouilleurs nautiques tôt dans la saison est aussi un bon moyen pour sensibiliser les plaisanciers à un bon comportement sur l'eau dès le début de saison.

Les interventions sur la sécurité et les équipements ont été très efficaces en 2015 et méritent d'être poursuivies.

Chaque année, les plaisanciers et riverains signifient aux patrouilleurs qu'une présence accrue de patrouille, incluant les fins de semaine, serait nécessaire.

Il y a donc lieu de maintenir la présence de la patrouille nautique sur le lac et la rivière Magog, et ce, à des moments de fort achalandage.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Votre club de l'Âge d'or de Ste-Catherine-de-Hatley est toujours présent à la Salle Communautaire, 85 Grand'Rue, tous les mercredis, de 10h à 16h pour différentes activités. Un MERCI spécial à la municipalité qui nous offre ce merveilleux endroit pour nos activités. Nous tenons à offrir à nos membres une BONNE ANNÉE 2016, Santé, Joie et Paix.

*Votre Conseil d'administration,
Gisèle Dion, présidente
Diane Martel, vice-présidente
Jeannine Dumas, trésorière
Denise Larocque, secrétaire*

Programme Changez d'air

Le programme Changez d'air (changement de vieux appareils de chauffage au bois) s'est terminé en décembre. Il y aura un nouveau programme en mars prochain (2016). Surveillez notre prochain Catherinois du printemps pour avoir les détails et vous assurer que votre appareil est admissible au programme.

APPEL DE PROJETS

Bâtiment de l'ancienne caisse Desjardins de Ste-Catherine-de-Hatley

La municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley désire informer les nouveaux entrepreneurs qu'elle souhaite rendre les locaux de l'ancienne caisse Desjardins du 25 de la Montagne, qu'elle a acquise en septembre 2015, disponibles pour le démarrage de nouveaux projets. Ce bâtiment compte 1140 pieds carrés sur un niveau, subdivisés en 4 locaux distincts. La municipalité vise à ce que ce local serve d'incubateur pour la période du démarrage d'une nouvelle entreprise. La durée maximale du bail ne devrait pas être pour une période plus longue qu'une année.

Toute personne intéressée doit communiquer avec le directeur général de la municipalité, monsieur Serge Caron au 819-843-1935.

NE PAS OUBLIER :

Assurez votre sécurité en dégageant votre entrée de cour et accès. Vous devez les conserver dégagés en tout temps pour faciliter l'accès des premiers répondants et pompiers en cas d'urgence.

Aucun stationnement dans les rues et routes de la municipalité et ceci même devant le dépanneur...

Nouvelle limite de vitesse : au centre de la municipalité, dans le secteur de l'école, il y a finalement une nouvelle signalisation pour la vitesse : entre 7 h et 17 h durant la période scolaire, la vitesse est maintenant à 30 KM heure. S.V.P. observez cette vitesse, protégeons nos jeunes de l'école et votre portefeuille...

Cabane de pêche : Avertissez la municipalité de la présence de votre cabane sur le lac et aussi s.v.p. protégez notre lac en évitant tout déchet sur la glace.

Où acheter votre bois de chauffage (local)

Transporter du bois de chauffage d'une région à une autre peut détruire des millions d'arbres. A titre d'exemple, l'agrile du frêne a tué des millions de frênes au Canada depuis son introduction en provenance d'Asie. Cet insecte ne se déplace pas très loin de lui-même. Par contre, lorsque des personnes le déplacent, il peut parcourir de très longues distances niché dans le bois de chauffage. C'est alors qu'il s'attaque aux arbres de la zone où il a été déplacé. Renseignez-vous sur les espèces envahissantes qui menacent les arbres de votre région avant d'acheter votre bois de chauffage qui proviendrait d'ailleurs de votre région. Pour de plus amples renseignements, consultez : www.inspection.gc.ca/phytoravageurs

Faut bien en rire...

L'ironie c'est quand tu entres en prison pour vol de voiture et que tu sors pour bonne conduite...

Avant, je savais bien écrire et, un jour, j'ai eu un téléphone portable; é depu il c produi kelk choz d bizar...

Lol !

Concours l'ABC du bac



Des jeunes de l'école Dominique Savio ainsi que deux professeurs ont participé au concours l'ABC du bac lancé par le Comité de développement durable de la MRC. Ils ont présenté une vidéo très dynamique et intéressante démontrant que recycler c'est facile et ont gagné le prix. Sur la photo, des représentants du comité de la MRC, de la municipalité, des professeurs ainsi que des jeunes. Félicitations encore une fois et merci de démontrer qu'à l'école Dominique Savio de Ste-Catherine de Hatley on s'implique!

Dépouillement de l'arbre de Noël



Encore une fois cette année, le comité des loisirs a eu la chance d'offrir un Noël magique à plus de 100 enfants. Effectivement, le 13 décembre dernier a eu lieu l'édition annuelle du dépouillement d'arbre de Noël du village. A l'occasion de cette édition, les enfants ont eu la chance de rencontrer le Père Noël, la fée des étoiles, les lutins musiciens, la fée bonbon, un minion et plus encore... Ils ont dansé, chanté et profité de la magie de Noël tout au long de l'après-midi. Le comité et tous ses bénévoles ont à coeur d'offrir à tous les enfants la chance de vivre un Noël féérique et rempli de bonheur. De plus, plusieurs parents d'enfants ont apporté des denrées alimentaires qui ont été remises au partage Ste-Catherine et qui pourront venir en aide aux familles dans le besoin de notre beau village et ainsi leur assurer de passer un meilleur temps des fêtes. Merci à tous les bénévoles et joyeuses fêtes!

Marché de Noël de l'école

Le 28 novembre 2015 a eu lieu le deuxième marché de Noël de l'école Dominique Savio. Encore une fois cette année, ce fut un beau succès où toute la communauté fut rassemblée autour d'un projet positif et mobilisateur!

Grâce à la location de tables aux marchands, la vente de décorations de Noël fabriquées par les élèves, la vente de biscuits et de gâteries fabriqués par les parents, ainsi que par la vente de billets de tirage des paniers cadeaux offerts par les marchands, une somme de plus de 1500\$ a été amassée. Cette somme d'argent servira à tous les élèves de l'école pour financer de futurs projets pédagogiques, sportifs ou autres.

L'an passé, tous les élèves de l'école ont pu profiter d'ateliers personnalisés avec une artiste de la région qui leur a fait découvrir différents médiums et différentes techniques d'arts sur plusieurs semaines. De plus, les élèves de l'école ont aussi eu une journée sportive au carnaval de Sherbrooke où ils ont pu faire une foule d'activités, comme du traineau à chiens, de la tyrolienne, des glissades, de l'escalade, etc

De son côté, le resto du village a réussi à ramasser une somme de 400\$ qui sera remise au partage Ste-Catherine. Un gros merci à Joël Beaupré et son équipe pour leur grande générosité !

Les gagnants du tirage des paniers cadeaux sont monsieur Jean-Sébastien Bachand et madame Suzanne Ferland. Félicitations aux gagnants !

Encore une fois, merci à tout le personnel de l'école Dominique Savio, merci aussi à Nathalie Boulay pour ses belles affiches, à la municipalité de nous prêter la salle à chaque année, aux marchands et enfin merci aux parents et élèves qui ont donné un coup de main et participé au marché de Noël. Joyeuses fêtes !

Ingrid Martino et Michelle Boutin

CALENDRIER 2016

JANVIER/JANUARY							FÉVRIER/FEBRUARY							MARS/MARCH							AVRIL/APRIL						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2		1	2	3	4	5	6			1	2	3	4	5						1	2
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	28	29						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
31																											
MAI/MAY							JUIN/JUNE							JUILLET/JULY							AOÛT/AUGUST						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31			
														31													
SEPTEMBRE/SEPTEMBER							OCTOBRE/OCTOBER							NOVEMBRE/NOVEMBER							DÉCEMBRE/DECEMBER						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	3							1			1	2	3	4	5					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
							30	31																			
 Collecte des ordures	 Collecte sélective	 Collecte des compostables	 Séance du conseil 2015																								

 Collecte des ordures
  Collecte sélective
  Collecte des compostables
  Séance du conseil 2015

BUREAU MUNICIPAL

35, Chemin de North Hatley,
 Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0
 Tél. : 819 843-1935 / Fax : 819 843-8527
munstecatherinehatley@qc.aira.com

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8h30 à 16h30 - Vendredi 8h30 à 16h00
 (Fermé de 12h00 à 13h00)

LE PERSONNEL

Serge Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
 Line Comeau, adjointe
 Danielle Wagner, secrétaire-réceptionniste
 Nancy Bilodeau, inspectrice en bâtiment et environnement
 Éric Descoteaux, inspecteur en voirie
 Paul Doré, adjoint à l'inspecteur en voirie

Feu, Police, Ambulance : 911 - Appels d'urgence : 911

Centre de Santé et Service sociaux de Memphrémagog

50, St-Patrice est, Magog (Québec) 819 843-2572

SPA DE L'ESTRIE : 819 821-4727

PRENDRE NOTE

qu'il y a eu changement de compagnie pour la cueillette des
 ordures. Pour les citoyens dont le ramassage se faisait le
 mardi (secteur 1), celui-ci est effectué maintenant le jeudi.
 Pour le secteur 2, c'est toujours le mercredi.

À votre service à la mairie

Jacques Demers, maire

Les conseillères et conseillers

Marc Hurtubise, district #1

Huguette Brault Larose, district #2

Andrée Nicole Blouin, district #3

René Vaillancourt, district #4

Lina Courtois, district #5

Sylvie Martel, district #6

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ (www.sainte-catherine-de-hatley.ca)